

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU MERCREDI 2 JUILLET 2025

### PRÉSENTS :

Madame LE MARTELOT Adrienne, Madame TASSIN Yvette, Madame TOBIE Anne-Marie (Représentantes des résidents)  
Madame BAUVILLE Marie-Renée, Madame BESSE Marie-France, Madame LE BARON Mireille, Madame PERHERIN Martine, (Représentantes des familles)  
Monsieur JOSSELIN Éric (Représentant du personnel)

Madame ANDRIEUX Fanny (Directrice), Madame ARS Nathalie (Cadre de santé), Madame DOUAUD Bénédicte (Représentante de la Commune de Rochefort-en-Terre), Madame NOBLET Charlène (Animatrice coordinatrice de la vie sociale), Madame QUELLEC Lydie (Adjoint des cadres)

### EXCUSÉES :

Madame LE DUGOU Laurence (Représentante du personnel), Madame NOGUERA Marie-Jeanne (Représentante des résidents), Madame RICHARD Claire (Représentante du personnel), Madame ROUSSEL Monique (Représentante du Conseil d'Administration)

### ● APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Une information complémentaire est faite par Madame QUELLEC au sujet du décalage entre la date de réception de la facture et la date du prélèvement, qui s'explique comme suit :

- La facturation est faite en début de mois par le personnel administratif de l'EHPAD
- Après signature de Madame ANDRIEUX, les éléments sont transmis au Centre des finances de Ploërmel
- Délai de 3 à 5 jours entre la prise en charge et l'envoi postal
- Délai supplémentaire de 3 à 4 jours entre la date de remise à la poste et la réception de la facture

Le compte rendu de la réunion du 23 avril 2025 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

### ● EPRD Exécutoire 2025

Madame ANDRIEUX présente l'EPRD exécutoire 2025 :

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le Morbihan expérimente un nouveau mode de financement des EHPAD, caractérisé par la mise en place d'un Forfait Global Unique (FGU) relatif aux soins et à l'entretien de l'autonomie.

Le FGU est une mesure qui vise à fusionner les sections "soins" et "dépendance" en un seul et même forfait. Son objectif principal est de simplifier la tarification des EHPAD.

Au 1<sup>er</sup> juillet, la participation forfaitaire unique est fixée à 6.10 €, (suppression du talon dépendance de 7.60 €).

### Recettes

	Montant
Groupe 1 – Produits de la tarification	9 693 127.12 €
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	178 500.00 €
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels, et produits non encaissables	242 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 113 627.12 €</b>

### Charges

	Montant
Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploit courante	1 207 000.00 €
Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel	7 460 280.20 €
Groupe 3 – Dépenses afférentes à la structure	1 619 515.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 286 795.20 €</b>

Le résultat prévisionnel est déficitaire : - 173 168.08 €

### ➤ Tableau de financement 2025

RESSOURCES	
Capacité d'autofinancement	326 331.92 €
Augmentation des capitaux propres	270 600.00 €
Augmentation des dettes financières	70 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>666 931.92 €</b>

EMPLOIS	
Remboursement des dettes financières	616 872.00 €
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	1 795 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 411 872.00 €</b>

Madame BESSE demande si les tarifs sont similaires entre La Mare et Grand Jardin ?  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les tarifs sont identiques.

Madame LE BARON demande si la capacité d'accueil a augmenté, suite aux travaux de Grand Jardin ?

La capacité d'accueil n'a pas évolué :

- 84 places d'hébergement permanent à La mare
- 68 places d'hébergement permanent à Grand Jardin
- 2 places d'hébergement temporaire à Grand Jardin
- 1 place d'accueil de nuit à Grand Jardin

## ● PLAN BLEU

L'évaluation externe a mis en évidence que le plan bleu doit être évoqué lors du Conseil de la Vie Sociale.

Le "Plan Bleu" est un document essentiel qui constitue le plan global de gestion des risques de l'établissement. Son objectif principal est de préparer et d'organiser la réponse de l'EHPAD face à tout type de crises et de situations sanitaires (canicule, épidémie, ...) susceptibles d'impacter les résidents et le fonctionnement de la structure.

Il est mis à jour une fois par an.

## ● ANIMATIONS ET VIE SOCIALE

Charlène fait un point sur les animations réalisées et/ou programmées :

➤ Animations programmées, en alternance sur les 2 sites :

- Gym : tous les lundis
- Messe : tous les vendredis
- Danses bretonnes : 1 fois par mois
- Rencontres avec Eveil : 1 mercredi par mois

➤ Autres animations programmées :

- Musicothérapie : tous les mardis
- Cinéma : 1 fois tous les 2 mois
- Atelier chorale avec Mr PARIS
- Différents ateliers : couture, art-thérapie, art créatif
- Médiathèque
- Marché
- Echanges avec les écoles du secteur
- Grillades avec animation musicale
- Médiation animale avec Kerant'Anes
- Pique-niques
- 15 août : Pardon de Notre Dame de la Tronchaye, avec des bénévoles hospitaliers
- Repas savoureux
- Sorties aux illuminations

➤ Séjour vacances :

Certains résidents de Grand Jardin sont partis du 9 au 13 juin à St Molf.  
En septembre ce sera au tour des résidents de La Mare d'y participer.

➤ Un cabaret a eu lieu sur chaque site, début juin

➤ Futurs projets :

- Piscine de Questembert
- Visite virtuelle de musées
- Sorties : maison d'Yves Rocher, maison du cidre au Hézo, caserne des pompiers de Rochefort-en-Terre
- Echange avec le collège de Malansac : Chorale
- Intervention de la troupe de théâtre d'improvisation de St Jacut-Les-Pins

Madame BESSE informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la projection d'un film, le 11 décembre au Palis Bleu à Malansac.

La séance sera ouverte aux résidents de l'EHPAD.

## ● APPELS À PROJETS – CONFÉRENCE DES FINANCEURS

En partenariat avec les EHPAD d'Allaire, Férel, Muzillac et Questembert, l'établissement a répondu à plusieurs appels à projets :

- Sport adapté
- Danse thérapie
- Vie affective et sexuelle : atelier en direction des résidents, des aidants et des professionnels

## ● INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Gouvernance de l'établissement :**

Madame Emily NATVIELLE, infirmière coordinatrice prendra ses fonctions le 7 juillet.  
Madame ARS et Madame NATVIELLE se sont réparties les missions d'encadrement.

**Madame PERHERIN demande si une nouvelle ergothérapeute a été embauchée ?**

Madame ANDRIEUX répond que Madame MONIOT Claire a intégré l'EHPAD fin mai.

**Madame TOBIE demande s'il est possible d'avoir un distributeur de boissons ?**

Madame ANDRIEUX rappelle que des fontaines à eau sont disponibles.

De plus, la location d'un distributeur nécessite une grande consommation.

**Madame TOBIE demande s'il est possible d'avoir des ventilateurs ?**

Madame ANDRIEUX répond que l'EHPAD doit prévoir des zones rafraîchies.

Les familles peuvent apporter un ventilateur, en bon état de fonctionnement, pour le positionner au sein du logement.

Madame LE BARON demande si l'EHPAD rencontre des difficultés de recrutement ?

Madame ANDRIEUX répond que la période estivale est la période la plus compliquée de l'année du point de vue des ressources humaines, et que tous les postes sont pourvus pour cet été.

Madame PERHERIN demande si la barrière à l'entrée de Grand Jardin, sera remise en fonctionnement ?

Madame ANDRIEUX répond que nous attendons l'intervention de l'entreprise.

Madame PERHERIN demande combien de personnes peut accueillir la salle des familles ?

Madame ANDRIEUX répond que la salle des familles peut accueillir au maximum 8 personnes, résident compris.

Pour la Mare,  
Mme Anne-Marie TOBIE



Pour Grand Jardin,  
Mme Yvette TASSIN

La Directrice,  
Fanny ANDRIEUX

